



*Le maire et le conseil municipal
vous souhaitent une très belle
année 2025*

ÉDITO

Une situation nationale pour le moins complexe – un gouvernement qui s’est fait censuré, un nouveau mis en place pour combien de temps ? Il faudrait que nos gouvernants évitent «une perte de crédibilité progressive» de la France en raison notamment d’une situation économique et d’un déficit catastrophiques.

A cela s’ajoute le «coup de force» annoncé par la présidente de la Commission Européenne de l’accord commercial UE/Mercosur visant à supprimer la majorité des droits de douane entre les deux zones. La classe politique s’est indignée de la conclusion...

Que peuvent en dire les producteurs, nous les consommateurs ?

Et les communes... heureusement, le thème central du récent congrès des maires de France a rappelé leur rôle fondamental dans notre démocratie pour la vie quotidienne des citoyens qui restent attachés à «la France d’en bas», là où tout se conçoit, s’élabore et se concrétise.

Alors qu’à l’instabilité politique grandissante s’ajoute la montée des périls et des tensions en Europe et dans le monde et que les citoyens s’interrogent sur la détérioration des services publics en dépit d’une fiscalité qui ampute leur pouvoir d’achat, les élus de terrain représentent bien le dernier rempart de notre démocratie en faisant autant que possible de leurs communes un «refuge» et un lieu du mieux vivre ensemble.

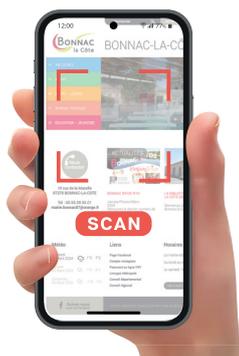
Ainsi, en dépit d’un contexte financier plus que tendu et des discours stigmatisant les collectivités, la commune va continuer d’impulser et de réaliser autant que possible les projets qui vous sont rappelés dans ce bulletin.

Le maintien de la qualité des services publics – la commune répond au désengagement de l’Etat pour continuer de satisfaire aux demandes, aux besoins des administrés.

- La poursuite de l’accompagnement d’accueil de nos plus jeunes avec un projet éducatif local en cours de renouvellement pour les 3 ans à venir,
 - La mobilité et les transports mobilisent notre attention,
 - Le renforcement de la cohésion sociale – les actions sociales conduites par le CCAS se développent avec le soutien aux plus démunis, avec la poursuite et la contribution aux prochains ateliers ADPAD pour les moins jeunes,...
 - L’attractivité de la commune continue de progresser sur les zones d’activité, avec des créations d’emplois,
 - L’entretien de notre environnement auquel nous tenons, du patrimoine bâti et des réseaux, l’entretien de notre voirie, n’est pas négligé.
- Tous ces «chantiers» et ces réalisations expriment un sentiment de devoir accompli avec des moyens qui deviennent plus que contraints mais représentent aussi l’espérance et l’implication des élus et des services...

Après les festivités ou animations collectives, celles que nous avons partagées de façon plus intime en famille pendant les fêtes, en ce début d’année j’adresse à chacune et à chacun d’entre vous, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite, en mon nom personnel et en celui des élus municipaux, pour l’année 2025.

Claude Brunaud,
Maire de Bonnac-la-Côte



Retrouvez toute
L’ACTUALITÉ
de Bonnac-la-Côte
EN LIGNE !

DOSSIER

Le point sur...



MOBILISATION RÉUSSIE POUR OCTOBRE ROSE

Organisée par BONNAC LOISIRS et ses sections (Art Floral, Bonnac Rando, Chorale, Couture Plaisirs, Gym et Séniors) en coordination avec la municipalité, la Ligue contre le cancer et la Mutuelle Sociale Agricole, la manifestation Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein a été un succès. Les dons recueillis lors des actions engagées dans le mois avec un temps fort le dimanche 13 octobre au château de Leychoisier ont permis de remettre un chèque d'un montant de **1328,20€** au vice-président du Comité départemental de la Ligue contre le cancer. La présidente de la section Couture plaisirs a remis 40 coussins «cœur» et 50 bonnets aux services oncologie du CHU et de la clinique Chénieux à Limoges.

Merci à tous les participants et aux généreux donateurs.
Rendez-vous en Octobre 2025 !

GRAND NETTOYAGE COLLECTIF DES CHEMINS



Félicitations à Isabelle Boudinaud, notre collègue élue pour l'initiative et la concrétisation de l'opération, félicitations aux Présidents d'associations locales qui ont su mobiliser de nombreux membres bénévoles (plus de 25) pour participer, félicitations à l'équipe d'agents techniques qui a su animer et encadrer les groupes et félicitations à Laurent, responsable de la restauration collective pour la préparation du repas convivial partagé et apprécié.

Ce sont des linéaires de chemins importants qui ont été dégagés de la végétation invasive avec des quantités importantes d'immondices et de décharges sauvages éliminés en bordure des chemins et dans la nature.



Une très belle initiative à renouveler par les amoureux de la nature et les adeptes des pratiques dans notre bel environnement.

Préservez-le et dénonçons ceux qui contribuent à le dégrader de façon irresponsable !



4^{ÈME} CANITRAIL DES LÉGENDES

Dimanche 06 octobre s'est déroulé

le 4^{ème} canitrail des Légendes à Bonnac-la-Côte. 230 binômes venant de toute la France étaient là, certains venant de Toulon et les 8 heures de route qui vont avec. Toutes les places étaient parties en quelques heures lors de l'ouverture des inscriptions.

La météo était idéale pour les chiens avec un temps frais et de l'eau partout dans les chemins. En revanche, les humains n'ont pas pu profiter de la vue du col de la Sablonade avec la brume. C'est un canitrail réputé pour son côté sauvage, difficile et très apprécié des participants. 15km et 500m de dénivelé et cette année un sol très humide avec les pluies de la nuit. Malgré cela, le record de l'épreuve (1h01 en 2023) a été battu avec 55min56s pour le vainqueur et 5 personnes en dessous de l'heure.

Il y avait tous les niveaux avec des binômes qui s'entraînaient pour le championnat de France canitrail et des personnes qui ont pris plus le temps de découvrir nos sentiers limousins. C'est ce qui constitue la richesse de cette course avec même une trentaine de cani-marcheurs (non chronométrés). Tous les participants sont partis ravis et conquis par la région et ses terrains de jeu idéaux pour ce type de sport.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commune de Bonnac-la-Côte s'est rassemblée le **11 novembre 2024** à 11h pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

En présence des élus et jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes, des enseignants, des agents municipaux et des habitants, une minute de silence a été observée, et la gerbe a été déposée au monument aux morts du cimetière. Un moment de recueillement fort en émotion et en respect pour honorer la mémoire de ceux qui ont servi notre pays.



L'ACTU

De Bonnac



TRAIL DU BRAME

Le dimanche 27 octobre, près de 700 participants ont participé à cette course en chemin au parcours inédit, fusion parfaite des plus belles traces des anciens trails de Bonnac et de Compreignac. Ce trail fait désormais partie des top 3 des trails naturels en Haute-Vienne. Le trail 2025 est en préparation avec de nouvelles surprises.

Félicitations aux organisateurs et les 60 bénévoles pour cette magnifique 1^{ère} édition.

CONFÉRENCE URANIUM

Très belle initiative que cette conférence autour de l'Uranium en Limousin. L'association «Energies Limousines» basée à Bessines et animatrice du musée Uréka, a su parfaitement retracer les grandes découvertes ayant permis d'exploiter ce minéral très présent sur notre territoire. Les intervenants, ont réussi à vulgariser ce domaine scientifique au combien complexe et répondre avec bienveillance aux différents questionnements d'ordre écologiques. Qu'ils en soient remerciés, tout comme Bonnac Loisirs pour cette proposition enrichissante.



AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

la Ligne du don
3637
Service gratuit, + prix appel
TÉLÉTHON.FR
le don en Ligne

TÉLÉTHON : 24H VOLLEY

Défi accompli avec brio ! Le 24h volley a tenu toutes ses promesses, dépassant toutes les espérances les plus optimistes du Bonnac Volley Club. Un flot continu de sportifs et de spectateurs ont alimenté les échanges dans une ambiance festive. Cette communion et la bonne humeur partagée leur ont permis de combattre la fatigue et 450€ ont pu être ainsi récoltés tout au long de la manifestation. Cet élan de générosité correspond parfaitement à l'éthique du Téléthon et du club. Merci à toutes les personnes qui les ont soutenus : commune, participants et bénévoles sans qui rien ne serait faisable.



NOËL À BONNAC-LA-CÔTE



Le 7 Décembre s'est déroulée la journée de Noël au cœur de la commune : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes avec une vingtaine d'artisans présents : bijoux en pierres naturelles, couture, champignons en bois, autrice locale, peintures, céramiques, fleurs naturelles... Les idées cadeaux ne manquaient pas ! L'occasion aussi de partager une boisson chaude ou une bière de Noël autour de la buvette. S'en est suivie la Fête organisée par l'ADPE : maquillages, activités manuelles, spectacle de magie, chorégraphie des parents et tartiflette du chef, pour petits et grands. Une belle journée de partage où convivialité, rires et sourires étaient de la partie !



CONCERT DE NOËL

Le samedi 14 décembre, la chorale de Bonnac a présenté un concert de Noël à l'église de Bonnac-la-Côte qui a enchanté le public venu nombreux. Un programme tout en douceur avec son ensemble à cordes sous la direction de Florian-Juan TEXIER. La chorale prépare déjà son prochain concert qui aura lieu à l'église de Bonnac le samedi 14 juin 2025 à 20h30.



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Nous avons le plaisir de vous annoncer une bonne nouvelle pour notre commune. La boulangerie-pâtisserie située en centre-bourg ouvrira ses portes aux alentours du 10 février 2025. Suite à la liquidation de la Maison Masdieu, L'Épi Gourmand, déjà installé sur la commune de Compreignac puis récemment sur Beaune-les-mines, ouvrira son 3^{ème} commerce à Bonnac-la-Côte en ce début d'année. Encore un peu de patience à tous les gourmands qui attendent la réouverture.

AGENDA



Samedi 11 janvier :

Vœux du maire

Samedi 18 janvier :

Tournoi de la galette organisation Bonnac Piste section de l'Elan cycliste d'Ambazac

Samedi 18 janvier :

Repas des vœux de Bonnac VTT

Samedi 1^{er} et dimanche 2 février :

stage ameublement organisé par Couture Plaisirs

Dimanche 16 mars :

Puces des couturières organisé par Couture Plaisirs

Vendredi 21 mars :

Bonn'apéro «La Fête du printemps donne un coup de pied à la St Patrick» – organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 22 mars :

Trophée des Monts d'Ambazac organisé par l'Elan cycliste d'Ambazac

Samedi 22 mars :

Soirée théâtre organisée par Bonnac Loisirs à 20h30 à la MTL

Dimanche 6 avril :

Carnaval de l'ADPE



BONNAC INFO

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle

87270 BONNAC-LA-COTE

Tél. : 05 55 39 93 01 - Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr

www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - N°65

Janvier | Février | Mars 2025

Directeur de la publication

Claude Brunaud

Photo couverture : La maison illuminée de Cyrille Laborde à Bonnac-la-Côte

Conception et impression

Maqprint | Limoges

Dépôt légal

1^{er} trimestre 2025

N° ISSN en cours

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 numéro unique et gratuit
(Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF – sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet médical :

Dr. Morineau : 05 55 56 36 20

Dr. Etave : 05 55 36 18 19

Claire Mondot : 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Cabinet kinésithérapeute :

Marie Berlanda et Emilie Thomas

09 86 27 77 79

Ecole Primaire : 05 55 36 66 06

Ecole Maternelle : 05 55 39 21 72

Garderie scolaire : 05 55 36 86 30

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

05 55 04 19 31

Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Agence Postale Communale : 05 55 39 93 00

Communauté Urbaine Limoges Métropole :

05 55 45 79 00 - www.limoges-metropole.fr

INFOS

De Bonnac



PARC SOLAIRE DE MAISON ROUGE

Le parc sera établi en 2026 sur un terrain de 4 ha appartenant à Limoges Métropole, à l'origine de ce projet initié en 2017. En plus de recevoir un loyer, Limoges Métropole assure un rôle dans la gouvernance de la société exploitante et percevra des revenus sur la vente d'électricité. La centrale produira de l'énergie verte pour l'équivalent de la population de Bonnac-la-Côte.

Une campagne de financement citoyen est ouverte aux habitants de Limoges Métropole souhaitant investir dans le projet. Grâce à la plateforme Lendopolis, partenaire de La Banque Postale, chaque habitant de Limoges Métropole pourra contribuer à ce projet de parc solaire, avec un retour sur investissement prévisionnel de 6,5 % sur 4 ans.

Envie de participer ? Rendez-vous sur lendopolis.com



GESTION DE L'ÉTANG DE MORTEMARE ET PRATIQUE DE LA PÊCHE

La gestion du plan d'eau communal de Mortemare sur le plan halieutique, dépend dorénavant de la fédération départementale de Haute-Vienne pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Il sera donc nécessaire d'être titulaire d'une carte de pêche fédérale pour pratiquer son hobby favori. Celle-ci qui peut être annuelle, temporaire, voire journalière, ne générera pas de frais supplémentaires et permettra à chacun de pêcher sur différents plans ou cours d'eau.

Les contrôles seront effectués par les gardes fédéraux. Nouveauté répondant à la demande de nombre de passionnés, la période d'ouverture couvrira l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre. La réglementation en cours est affichée sur place.

Renseignements complémentaires en mairie et sur le site de la fédération.

<https://www.federation-peche87.com/>

RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Le PEDT (projet éducatif territorial) est le document cadre permettant d'organiser le fonctionnement des structures d'enfance-jeunesse de la commune. Reconduit depuis 2013, le précédent PEDT avait été arrêté pour la période 2022-2025 et arrive à échéance au 5 juillet 2025. Il convient donc de le renouveler. Les élus souhaitent que ce document soit le fruit d'une co-construction entre tous les acteurs, parents, enseignants, partenaires institutionnels et éducatifs, élus, personnels et services municipaux. Pour cela, un comité de pilotage ainsi que des groupes de travail ont été constitués afin de travailler sur le sujet tous ensemble.

RECENSEMENT

Du 16 janvier au 15 février aura lieu, comme tous les 5 ans, le recensement de la population de Bonnac-la-Côte. Les agents recenseurs distribueront en boîtes aux lettres les imprimés contenant les codes d'accès pour effectuer la démarche sur internet. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'outil numérique, un agent pourra repasser à domicile pour compléter avec vous le formulaire. Les agents recenseurs sont au nombre de quatre et auront chacun la charge d'un secteur différent de la commune. Il s'agit de Mme Céline DETREZ, M. Patrick DETREZ, M. Ludovic GAUCHOUX et de M. David MASSONNEAU. Ils seront munis d'une carte officielle d'agent recenseur. Nous vous rappelons que le recensement est un acte obligatoire. Nous vous invitons à remplir le formulaire dès réception dans votre boîte aux lettres. Pour toutes questions, vous pouvez contacter la mairie.



TELOBUS offre la possibilité d'accéder sur réservation au plus tard à 16h la veille de votre déplacement, au réseau de transport urbain, à partir d'un arrêt situé sur la commune. Un véhicule affrété par la STCLM vient vous chercher à l'heure convenue et vous amène jusqu'à l'arrêt de correspondance d'une ligne régulière TCL ou une gare. Ce service est accessible sur un principe de réservation téléphonique ou internet après inscription préalable.

TELOBUS s'utilise avec les mêmes titres de transport et aux mêmes tarifs que ceux du réseau T.C.L. Présentez simplement votre titre de transport valide au conducteur dès votre montée dans le véhicule identifié TELOBUS. Il vous suffira ensuite de valider votre titre dans le bus en correspondance, à votre montée. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le service TELOBUS au 05 55 34 87 47.

Un conseiller est présent pour vous renseigner du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.